



Agent technique de prévention et de sécurité

Brevet professionnel

SÉCURITÉ

■ Durée

400 heures minimum
Parcours modulables selon
expérience

■ Public

Agent de sécurité titulaire de
la carte professionnelle en
contrat de professionnalisa-
tion ou en congé individuel
de formation

■ Pré-requis

- Être titulaire au minimum
d'un titre de niveau V avec
2 ans d'expérience

Ou

- Avoir une expérience
professionnelle de 5 ans

■ Validation

Brevet professionnel Agent
technique de prévention
et sécurité du Ministère
de l'Éducation nationale,
niveau V.

■ Lieu

Greta Poitou-Charentes
Agence d'Angoulême

■ Dates

Nous contacter

■ Tarif

Demander un devis



Objectifs

- Mettre en oeuvre la prévention des risques sur un site par une démarche de repérage, de traitement de l'information, d'analyse et d'organisation
- Préparer et déclencher les moyens d'intervention en cas de sinistre dans le respect des réglementations en vigueur et rendre compte
- Organiser et encadrer le travail d'une équipe

Contenu

Enseignement professionnel

- La prise en charge d'un site : systèmes de sécurité incendie, dispositif de lutte contre la malveillance, prise en compte de l'environnement
- L'intervention sur feu : préparer et mettre en oeuvre les moyens d'intervention adaptés au sinistre détecté
- L'intervention dans le cadre d'une installation de vidéo protection : le relevé d'informations, la levée de doutes, le déclenchement et le suivi d'intervention
- Secours et assistance aux personnes : participer ou porter secours aux personnes
- Relations humaines
- Fonctions administratives

Enseignement général

- Mathématiques
- Sciences
- Expression française et ouverture sur le monde

Pour toute information complémentaire :

05 45 67 57 22

commercial.greta.agence-angouleme@ac-poitiers.fr

www.greta-poitou-charentes.fr